LE CORAN DANS TOUTES LES LANGUES

(1) Abyssin

Les habitants de l'Abyssinie parlent plusieurs langues, dont l'amharique est la langue officielle. Pour créer le ralliement général et pour développer le patriotisme dans un pays où la moitié au moins de la population est musulmane, le gouvernement du Négus sera bien avisé de demander à un Comité de savants authentiques de préparer une traduction intégrale du Saint Coran, et de la publier. Pour l'instant nous ne connaissons que des extraits et des morceaux choisis qui ont été traduits en amharique, et Eugen Mittwoch les a publiés dans le journal MSOS de l'Université de Berlin, 1906, IX, 111-147 :

La Sourate al-Fâtiha
le texte arabe

en caractères amhariques	en caractères arabes
ቢስሚላሂ፡ ረሕማኒ፡ ረሒም፡ አ	بسم الله الرحمن الرحيم [1] الحمد لله
ልሐምዱሊላሂ፡ ረቢ፡ ልዓለሚን።	رب العالمين. [2] الرحمن الرحيم. [3] مالك
ረሕማኒ፡ ረሒም፡ ማሊኪ፡ የውሚ፡	يوم الدين. [4] إياك نعبد وإياك نستعين.
እዲን፡ ኢያክንዓ፡ ቡዱ፡ ወኢያክ	[5] اهدنا الصراط المستقيم. [6] صراط الذين
ን፡ እስተዒን፡ እሕዲና፡ ሲራጠል፡	انعمت عليهم. [7] غير المغضوب عليهم ولا
ሙስተቂም፡ ሲራጠለዚና፡ አናም	الضالين امين
ቴ፡ አለይሂም፡ ቀይር፡ አልመቅዱ	
ቢ፡ አለይሆም፡ ወለድዷሊን፡ አሚን።	

Übersetzung:

በስሙ፡ እግዚአብሔር፡ መሐ	Im Namen Gottes, des Barmher-
ሪ[1]፡ ይቅር፡ ባይም[2]። ምስጋና፡ ለእ	zigen und Verzeihenden [2]. Preis sei
ግዚአብሔር፡ ለዓለማት፡ ንጉሥ።	Gott, dem Könige der Welten, dem
መሐሪ፡ ይቅር፡ ባይም፡ በፍርድን፡	Barmherzigen und Verzeihenden, der
ቀን፡ የሚነግሥ። አንተን፡ እናመ	König ist am Tage des Gerichts. Dich
ልካን፡ ረዳታችን፡ አንተ፡ ነህ።	beten wir an, du bist unsere Hilfe.
የቀናችሁን፡ መንገድ፡ አስተምረ	Zeige [3] uns den Weg, der gerade
ን፡ ጸጋ፡ የሰጠሃቸውን፡ መንገድ።	ist, den Weg derer, denen du Gunst
የተቈጣሃቸውን፡ የስሑታንንም[4]፡	geschenkt hast, nicht den Weg derer,
መንገድ፡ አይደለም፡ አሜን።	gegen die du erzürnt bist und den der Irrenden.[+]

[1] Die ersten drei Worte sind äthiopisch.

[2] ይቅር፡ ባይ፡ Partizip von ይቅር፡ አለ፡ eigentlich »sagen: 'es bleibe'« = »verzeihen«.

[3] Von አስተማረ »zeigen, lehren«, nicht von መራ »führen«.

[4] ስሑት Äthiopische Form; amh. heißt »irren« ሳተ.

Les notes allemandes veulent dire ce qui suit :

1) Les trois premiers mots sont d'origine éthiopienne, et non amharique.
2) La graphie donnée est le participe du mot suivant, qui veut en effet dire « pardonner » (au lieu de « Tout miséricordieux »).
3) Le traducteur a employé un mot qui, par sa racine, signifie « montrer, instruire », et non « guider » comme exige le texte.
4) Le traducteur s'est servi du mot éthiopien ; pour s'égarer, il y a bien un autre mot propre à l'amharique.

Le jour de l'an musulman

I. Muharram 1387 de l'Hégire

par le Pr M. HAMIDULLAH

C'est le 11 avril 1967 que tombe cette année le I. Muharram 1387, le jour de l'an de l'ère de l'Hégire. Les saisons ne comptent pas dans la religion islamique et on ne fête ni le jour de l'an ni aucun autre jour de l'année comme l'équinox, etc. L'assassinat du grand calife Omar le I. Muharram, et le martyre d'un des petits-fils du Prophète de l'Islam le 10 du même mois ont empêché la manifestation de réjouissances au moment du jour de l'an de leur calendrier. A l'exception peut-être des bigots, ennemis du calife Omar.

Comme les Musulmans se servent d'un calendrier purement lunaire, leur jour de l'an commence chaque année 11 jours plus tôt que dans l'année solaire de l'ère chrétienne. L'occasion est propice pour donner à nos lecteurs quelques détails historiques.

L'adoption de l'ère de l'Hégire :

Dans ses Annali, L. Caetani précise que l'ère chrétienne ne fut adoptée chez les Chrétiens que 9 siècles après Jésus, au temps de Charlemagne ; auparavant l'Europe évangélisée ne connaissait pas une uniformité, et continuait de se servir des ères païennes établies soit par Séleucide, soit par Jules César ou d'autres. L'ère chrétienne — et nous en sommes maintenant en l'an 1967 — est supposée commencer le jour de la naissance de Jésus-Christ, bien que la vraie date de sa naissance eût lieu 2, 3 ou même 4 ans plus tôt, selon les historiens.

Les Chrétiens n'ont adopté leur ère religieuse que 9 siècles après l'événement ; le Prophète de l'Islam est mort en l'an 11 de l'Hégire, et l'ère se l'Hégire fut officiellement adoptée à la fin de l'an 16 H. Il faut ainsi reconnaître aux Musulmans une naissance très précoce du sens historique et du désir de l'exactitude pour le calcul du temps.

Origine du calendrier :

Selon les historiens, ce sont les Babyloniens qui se sont occupés, avant tous autres, de la science astronomique et du calendrier. Même l'homme le plus primitif savait distinguer entre le jour et la nuit par le lever et le coucher alternants du soleil, mais la semaine de sept jours (et non de 5, 10, etc.) nous la devons aux Babyloniens qui avaient su distinguer 7 planètes parmi les innombrables étoiles fixes. Ils avaient aussi déterminé les 12 constellations du zodiac qui renouvelaient chaque année les saisons ; de là les 12 mois. La naissance de la nouvelle lune et ses phases mensuelles étaient si régulières qu'on ne pouvait pas ne pas s'en servir pour le calcul du temps, dès les époques les plus primitives. La naissance du croissant est évidemment plus facilement remarquable que le lever du soleil dans un point particulier du Nord-Est et Sud-Est selon les saisons.

Mais les 12 mois lunaires ne répondaient pas aux besoins des agriculteurs. Il fallait inventer l'intercalation pour égaliser l'année lunaire à l'année solaire qui seule était en harmonie avec les saisons. Les méthodes sont très différentes selon les peuples de l'antiquité quant à l'espace du temps ; il est nécessaire d'ajouter deux semaines à un mois au calendrier, pour interrompre la marche normale des mois. Ainsi les Brahmanistes (indiens), les Coptes (égyptiens), les Perses, les Chinois, les Juifs, chaque peuplade a son système d'intercalation, et chaque système est différent. Cela implique que la découverte de ce besoin et l'application de cette règle sont plus tardives que l'invention du calendrier divisé en semaines de 7 jours et années de 12 mois lunaires.

Année solaire arabe :

Le Bédouin de l'Arabie a été choisi comme le premier dépositaire ou porte-parole de l'Islam, et la Providence ne fait pas ses choix sans de profondes raisons. En ce qui concerne le calendrier, l'Arabe aussi a montré son originalité, et ne semble en avoir copié aucun. Il se servait en effet de deux

suite page 9

Le jour de l'an musulman

(suite de la page 7)

ères distinctes et parallèles, selon les besoins agricoles ou commerciaux :

1) Pour les besoins agricoles, il divisait l'année en 28 périodes (appelées anwâ) de 13 jours environ, et chacune commençait par le lever à l'horizon oriental de certaine étoile. Il n'y avait pas de mois, mais l'observation astronomique pénétrante du Bédouin faisait qu'on ne se trompait jamais, comme se sont trompés les conseillers techniques de Jules César et du Concile de Nicée, lorsqu'ils fixèrent l'année solaire. Il fallut corriger leurs formules par la suite.

2) Pour les besoins civils ou commerciaux, le Mecquois avait 12 mois lunaires commençant par Muharram et terminant par Dhoul-Hijja (mois du pélerinage de la Ka'ba). La nouvelle lune apparait sur l'horizon ouest, juste au coucher du soleil, tantôt après 29 jours, tantôt après 30 jours. Il arrive que parfois deux mois de suite ont 29 jours, ou que deux mois de suite ont 30 jours, après quoi et le plus souvent, les mois de 29 et de 30 jours alternent l'un après l'autre pendant quelques mois. Il y a 354 ou 355 jours dans 12 mois, mais la révolution complète de la lune autour de la terre exige encore quelques heures, quelques minutes, quelques secondes et même quelques tierces, et elles donnent du travail à celui qui calcule et prépare le calendrier.

On constate que par rapport à l'année solaire de 365 jours, l'année lunaire de 354 jours compte onze jours de moins ; l'Arabe pré-islamique pratiquait une méthode originale d'intercalation : normalement tous les 3 ans, il ajoutait un 13e mois dans le calendrier. Ce 13e mois, également lunaire, ne pouvait avoir que 29 ou 30 jours selon les années, tandis que dans les 3 années lunaires il manquait 33 jours par rapport aux 3 années solaires. Donc, pendant plusieurs années — et selon les calculs astronomiques, il s'agissait d'un cycle de 30 ans — on intercalait un mois après seulement deux ans, puis l'intercalation se faisait une fois tous les 3 ans pendant 30 autres années. Cette méthode satisfaisait les besoins de l'arabe pré-islamique.

Non seulement le citadin, mais aussi le bédouin devait connaître cette année civile de la Mecque, car des quatre coins de l'Arabie, on se rendait chaque année à la Mecque pour le pélerinage de la Maison de Dieu, la Ka'ba ; de même les foires annuelles qui se déroulaient dans les quatre coins de la Péninsule Arabique avaient lieu lors des mois de cette ère luni-solaire de la Mecque. (Pour les foires en Arabie ancienne, voir Le Prophète de l'Islam, *par Hamidullah, Paris 1959, II, 599-610. La nouvelle édition de l'*Encyclopédie de l'Islam *parle des Anwâ', mais insuffisamment).*

Pour dater le début de l'année, l'accord était unanime : Muharram était traditionnellement le premier mois, et venait juste après le mois du pélerinage (Dhoul-Hijja) de la Mecque. Lors de l'intercalation, un « mois vide » intervenait entre le dernier mois de l'année passée et le premier mois de l'année suivante. Tout le monde était d'accord là-dessus. Mais pour commencer l'ère, on ne trouvait pas le même consensus partout : au contraire chaque région et chaque tribu datait d'après les événements et les calamités, localement situés : une guerre, une famine, une peste, la mort d'un héros régional, etc. Dans la société d'alors cette anarchie n'était pas une véritable entrave.

Les ères de la Mecque avant l'Islam :

A la Mecque, on a souvent changé les ères. A la veille de l'Islam, on datait le calendrier d'après l'Année de l'Eléphant, se référant au fait que les Abyssins avaient envahi la Mecque, et que dans leur armée il y avait un éléphant (mammouth). Cela coïncide avec la naissance de Muhammad qui deviendra le Prophète de l'Islam. Quelques 25 ans plus tard, on fonda à la Mecque un ordre chevaleresque, Hilf al-Fudoul pour porter bénévolement et volontairement secours à tout opprimé, qu'il fut citoyen ou simple étranger. Cet événement avait donné lui aussi naissance à une ère parallèle. Il y en avait d'autres encore à la Mecque, sans parler de toutes celles qui étaient en vigueur dans toute l'Arabie.

L'ère de l'Hégire :

Dans la 40e année de l'ère de l'Eléphant, Muhammad, béni soit-il, proclama qu'il avait été chargé de la mission divine de prêcher l'Islam ; 12 ans après, ses concitoyens, baignés de paganisme, le persécutèrent et le complot qui s'ourdissait contre le Prophète, l'obligea à s'expatrier (Hégire) et à se réfugier à Médine. Il n'est pas étonnant que, selon les habitudes sociales, les Musulmans d'alors commencèrent à calculer d'après l'an I de l'Hégire, qui avait été un tournant dans leur vie politico-religieuse. Huit ans après, les Musulmans conquièrent aux païens la ville de la Mecque, et deux ans plus tard, lorsque le Prophète fit son pélerinage de la Mecque, il abolit le système de l'intercalation, et restaura l'année lunaire pure au calendrier musulman.

L'absence d'une ère paralysait l'administration musulmane. Après consultation publique en l'an 16 de l'Hégire, le calife Omar donna l'ordre que les documents officiels devaient être datés, désormais, à partir de l'ère de l'Hégire.

Avantages de l'année lunaire :

Si on pouvait surmonter les petits préjugés anti-islamiques, il se pourrait que le ministre des finances de la France prenne l'initiative d'appliquer l'année lunaire, pour être suivi aussi bien par les U.S.A. et ses alliés que par l'U.R.S.S. et ses satellites, la Chine de Mao Tse Toung et le Tiers-Monde. Et il sera même plaisant de voir alors les « révolutionnaires » musulmans ré-islamiser leur fiscalité et leur calendrier.

N'est-il pas vrai que dans 32 années de l'ère grégorienne, on ait 33 années lunaires ! Sans le savoir, le contribuable paie les impôts d'une année supplémentaire. Chaque année il paie 11 jours plus tôt en ce qui concerne les impôts non agricoles. Et toujours sans que le public ne s'en aperçoive, le ministre des finances encaisse en 32 ans les impôts d'une année entière de plus. Et quand bien même celui-ci paierait les salaires d'après le mois lunaire, il lui resterait toujours assez de fonds pour tenter l'expérience.

A l'incroyant

O toi, qui dans un souffle abaisse tes paupières
Pour ne plus t'éveiller que dans l'éternité,
Tout au long de tes jours n'as-tu donc point songé
Que Dieu te regardait, espérant ta prière.
Aujourd'hui devant Dieu, te voici, dépouillé,
N'ayant à lui offrir que ton âme souillée,
Ton cœur vide et déçu et ton corps sans pudeur.
Tu n'es plus qu'une épave devant ton Créateur.
O combien à cette heure te sens-tu misérable.
Maintenant Dieu est juge et non point secourable
Toi qui dans tes plaisirs ne songeais à la mort,
Enfin rougiras-tu de honte et de remords ?
O lâche, tu pâlis et tu trembles de peur :
Pour la première fois tu comprends ton malheur.
Dépose tes péchés, dépose ton orgueil,
Car ton âme est si noire qu'elle porte ton deuil.
Oh oui, tu peux gémir, tes dents claquent de froid,
Ni tes frères, ni ALLAH n'auront pitié de toi.
Fidèle, chaque jour, Dieu frappait à ta porte,
Souvent il t'envoyait ses anges en escorte ;
Au seuil de ton cœur, toujours il était là,
Mais toi, ô insensé, tu ne l'entendais pas.
Dans tes heures d'ivresse de trouble opulence
Tu ne croyais à rien : préférant l'ignorance.
Mais devant les désirs tu restais ébloui,
Et les lieux de débauche étaient ton paradis.
Souvent Dieu te soufflait : accours vers ma Lumière,
Bien court est le chemin du berceau à la bière.
C'était simple de vivre et de tout oublier.
Non, tu n'y croyais pas au Jugement Dernier.
Et devant la laideur et devant les offenses,
Dieu t'apparaît soudain dans sa magnificence.
Dieu te juge ce jour et ne fait point clémence
Maintenant, Incroyant, accepte la sentence,
Les braises de l'Enfer, telle est ta récompense.

HOUD

le 4 avril 19